

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE MOTION ET DE PRÉSENTATION RÈGLEMENT N°333

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ** que l'avis de motion pour l'adoption du *Règlement n°333 relatif aux pouvoirs et obligations du directeur général et secrétaire-trésorier* a été donné le 2 mars 2021 à la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

À la demande du président d'assemblée, le secrétaire a également présenté à l'audience le projet de règlement.

Des copies du projet de règlement sont disponibles sur demande.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 9<sup>e</sup> jour de mars deux mille vingt et un.**

Martin Turgeon



.....  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre seize heures et dix-sept heures, le neuvième jour de mars 2021.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce neuvième jour de mars deux mille vingt et un.**



Signé :.....  
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier

